



En partenariat
avec



Termes de référence

**Etude socio-anthropologique sur les enfants en situation de rue
en Afrique Centrale
(République du Cameroun, République du Congo et République
Démocratique du Congo)**

Janvier 2024

Contexte de l'étude

1. La cible : les enfants en situation de rue

Le phénomène des enfants en situation de rue (travaillant et/ou vivant dans la rue) touche tous les pays du monde, et plus spécifiquement les grandes villes de ces pays.

Pour Apprentis d'Auteuil, l'expression « enfants en situation de rue » regroupe plusieurs réalités vécues par les enfants :

- Dormir dans la rue et ne plus avoir de contact avec sa famille ;
- Vivre dans la rue avec sa famille ;
- Alterner entre la rue et les centres d'accueil ;
- Travailler dans la rue ou y passer la majeure partie de son temps et retourner chez soi le soir.

Pour ces filles et ces garçons aux parcours de vie différents, la rue joue un rôle central dans le quotidien et « définit » en grande partie leur identité.

L'UNICEF les estimait en 2005 à au moins 100 millions à travers le monde. En raison de leur mobilité fréquente et de leur isolement des services sociaux, ces enfants restent absents des statistiques officielles.

En **Afrique centrale**, des milliers d'enfants en situation de rue sont des **enfants accusés de sorcellerie**. Désignés par les familles ou des pasteurs comme la source des malheurs de leur famille, les enfants sont abandonnés ou fuient le domicile familial. En Afrique Subsaharienne, on observe une forte augmentation du travail des enfants. Dans cette région, la croissance démographique, l'extrême pauvreté et les mesures de protection sociale inadéquates font que **16,6 millions d'enfants supplémentaires ont été astreints au travail depuis 2018**¹.

En **République Démocratique du Congo (RDC)**, les enfants, 56% de la population², sont particulièrement vulnérables : un enfant sur cinq ne survit pas à son 5^{ème} anniversaire, plus de quatre millions d'enfants en âge d'être scolarisés n'étudient pas (soit 25% des enfants) malgré les mesures prises par le gouvernement depuis le début des années 2000³. Parmi ces enfants en situation de vulnérabilité, figurent les enfants vivant dans la rue. Selon l'UNICEF et les acteurs de terrain, ce phénomène est, depuis, en expansion dans les grandes villes, notamment à Kinshasa où ils étaient estimés, au dernier recensement datant de 2017, entre 30 000 et 50 000 (dont 44% de filles)⁴. Les enfants arriveraient également de plus en plus jeunes dans la rue (en moyenne 4 ans). Par ailleurs, les acteurs de terrain sont fortement préoccupés par les phénomènes en hausse d'enlèvement d'enfants pour trafic d'organe tout comme de la prostitution des jeunes filles dans la rue, les exposant aux violences sexuelles, aux infections sexuellement transmissibles et aux grossesses non désirées. Ces jeunes filles, souvent très jeunes (âgées entre 11 et 15 ans), se retrouvent en incapacité de subvenir aux besoins de leur famille, et sont nombreuses à abandonner leur enfant.

1 UNICEF. Le travail des enfants. <https://www.unicef.fr/dossier/exploitation-et-travail-des-enfants#:~:text=On%20estime%20que%20160%20millions,enfants%20impliqu%C3%A9s%20dans%20les%20services>

2 Rapport annuel de l'UNICEF RDC 2018. <https://www.unicef.org/drcongo/rapports/rapport-annuel-de-lunicef-rdc-2018#:~:text=Points%20forts,les%20plus%20pauvres%20du%20monde>.

3 Entre les années 2001-2002 et 2012-2013, le nombre d'élèves inscrits au primaire a plus que doublé, passant de 5,47 millions à 12,60 millions d'élèves, op.cit.

4 Evaluation de projet « Enfants de la rue à Kinshasa », MISEREOR, 2017

Véritable phénomène urbain, les enfants en situation de rue de Kinshasa sont victimes de la conjonction de plusieurs facteurs : absence de dispositifs de protection des enfants, perte des valeurs traditionnelles, paupérisation de la population, conflit armé à l'est du pays, et en particulier la prolifération des églises évangélistes (églises de réveil), qui accusent les enfants de sorcellerie. Human Right Watch estimait en 2017 que 70% des enfants en situation de rue ont été accusés de sorcellerie⁵. Si les associations œuvrant à Kinshasa constatent une réduction de ces accusations de sorcellerie depuis, notamment grâce à l'important travail de sensibilisation mené auprès des communautés, elles demeurent une réalité bien présente dans la société congolaise.

A l'ensemble de ces facteurs, s'ajoutent la défaillance des services sociaux de l'Etat (seulement 3% du budget national sont consacrés à l'éducation et la santé sur les nouvelles prévisions de 2022⁶) et l'absence de financement alloué par l'Etat aux structures œuvrant dans l'action sociale pour endiguer le phénomène des enfants en situation de rue.

Cette situation est similaire en **République du Congo**, où les acteurs de la société civile observent depuis plusieurs années une recrudescence du phénomène des enfants en situation de rue.

En 2008, 910 enfants avaient été recensés comme étant en situation de rupture familiale. Aujourd'hui, les professionnels du secteur jugent que la situation s'est largement aggravée : en effet, selon le Réseau des Intervenants sur le Phénomène des Enfants en Rupture avec les Familles (REIPER), ce seraient plus de 3800 enfants en situation de rue à Brazzaville et environ 5000 enfants en situation sur tout le pays qui se trouvent aujourd'hui en situation de rupture familiale, et de marginalisation sévère. Une proportion importante de ces enfants échappe à tout dispositif public de suivi et d'appui social.

Parmi ces enfants en situation de vulnérabilité, de plus en plus sont exposés aux violences, à la maltraitance et aux abus. En dépit de la ratification des principaux Traités internationaux relatifs à la protection des droits de l'enfant (Convention internationale relative aux droits de l'enfant, Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant), et l'adoption de la loi portant Protection de l'enfant en 2010, cette loi ne dispose toujours pas de décrets d'application, et de nombreuses violations des droits des enfants sont recensées par les associations.

Malgré les dispositions de la loi congolaise, les **mineurs en prise avec la loi** sont systématiquement placés dans les maisons d'arrêt du pays, généralement dans les mêmes cellules que les adultes. Ils ne bénéficient d'aucun traitement spécifique allant ainsi à l'encontre des principes de protection des enfants.

Au **Cameroun**, dans la seule ville de Douala, on estime les enfants en situation de rue à près de 4000. Les causes de cette situation sont multiples et interconnectées : le décès d'un ou des deux parents, la déstructuration du système familial traditionnel, l'exode rural massif lié au chômage et à la fuite des violences exercées par des groupes armés dans le nord du pays. Construite sous la pulsion de l'exode rural massif, Douala possède de nombreux quartiers périphériques dépourvus d'infrastructures, où se concentrent une misère économique et sociale. Les enfants en situation de rue se retrouvent en situation d'extrême vulnérabilité et connaissent précocement la violence, la consommation de produits stupéfiants, les trafics et font face à la privation, aux maladies et à l'indifférence. Ils sont privés de leurs droits fondamentaux à commencer par le droit à l'éducation. Ces enfants se retrouvent marginalisés et ne bénéficient pas d'un cadre sécurisé pour se développer.

Dans ce contexte de dénuement, beaucoup de filles sont déscolarisées en bas âge, contraintes de travailler pour ramener de l'argent au foyer. Non formées, elles sont très dépendantes de leur famille

⁵ Op.cit. MISEREOR, 2017

⁶ https://budget.gouv.cd/wp-content/uploads/budget2022/projet/document_7_projets_annuels_de_performance.pdf

ou de leur conjoint. De nombreuses filles font face à la maltraitance et face à la pauvreté, certaines sont également contraintes de se prostituer, ce qui les plonge dans une situation à haut risque où elles sont exposées aux grossesses non désirées, à l'infection par le VIH et d'autres maladies sexuellement transmissibles et à l'exclusion sociale. Le cycle se poursuit pour la génération issue de la prostitution, rejetée par les familles, qui grandit dans la rue et, n'ayant guère d'alternative, perpétue ce mode de vie.

L'étude socio-anthropologique qui sera menée via le programme ARCADE « *Accompagnement et Renforcement des Capacités et Actions Dédiées aux Enfants en situation de rue* » permettra à l'ensemble des parties prenantes de s'appuyer sur des données actualisées concernant les enfants en situation de rue en Afrique centrale et de multiplier les actions de plaidoyer à destination des autorités de leurs pays afin de faire évoluer la législation en la matière et une prise en charge effective des enfants en situation de rue.

2. Les commanditaires de l'étude

Cette étude est commanditée dans le cadre du programme ARCADE « *Accompagnement et Renforcement des Capacités et Actions Dédiées aux Enfants en situation de rue* » par Apprentis d'Auteuil et ses partenaires au Cameroun, au Congo et en République Démocratique du Congo (programme co-financé par l'Agence Française de Développement).

Apprentis d'Auteuil est une fondation catholique, reconnue d'utilité publique depuis 1929. La Fondation accompagne plus de 40 000 jeunes et familles fragilisés à travers des programmes d'accueil, d'éducation, de formation et d'insertion, en France et à l'international, pour leur permettre de devenir des adultes libres et épanouis demain.

Dès son origine en 1866, Apprentis d'Auteuil accueillait des jeunes en situation de rue à Paris, et, par fidélité à cet accueil inconditionnel des plus démunis, a poursuivi son engagement pour prévenir et lutter contre la problématique des enfants en situation de rue dans le monde. A l'international, Apprentis d'Auteuil travaille sur ce public cible et accompagne les organisations de la société civile locales depuis plus de 20 ans.

Au Cameroun :

- **La Chaîne des Foyers Saint-Nicodème (CFSN)**, organisation camerounaise qui intervient principalement à Douala. Créée en 1996, la Chaîne des Foyers Saint-Nicodème est une organisation apolitique et à but non lucratif basée à Douala. Son objectif est de lutter contre l'exclusion, la pauvreté et de permettre l'insertion sociale des enfants/jeunes en grande difficulté, ainsi que celle des enfants/jeunes en situation de rue. La Chaîne des Foyers Saint-Nicodème comprend deux foyers d'hébergement (Nylon-Brazzaville et PK24), un centre d'accueil de filles et centre d'écoute (New-Bell), et un centre de formation professionnelle pour filles (Nyalla).

Au Congo :

- **Le Réseau des Intervenants sur le Phénomène des Enfants en Rupture avec les Familles (REIPER)**, réseau congolais (République du Congo) regroupant 22 organisations sur l'ensemble du Congo. Créé en 2003 avec l'accompagnement d'Apprentis d'Auteuil, ce réseau est basé à Brazzaville regroupe les acteurs congolais œuvrant pour la protection des enfants vulnérables, à travers l'accueil, l'hébergement des enfants en rupture, leur suivi en milieu ouvert, l'accompagnement à la scolarisation et à l'insertion socio-économique.

En République Démocratique du Congo :

- **L'Œuvre de Reclassement et de Protection des Enfants de la Rue (ORPER)**, est une structure basée à Kinshasa, créée en 1981. Ses centres sont implantés dans les anciens quartiers à proximité du centre-ville. L'objectif de cette organisation est la protection, le reclassement, la réinsertion familiale et l'insertion socioprofessionnelle des enfants en situation de rue.
- **L'Œuvre de Suivi, Education et de Protection des Enfants de la Rue (OSEPER)**, créée en 1998. Sa vocation est de promouvoir la personne humaine dans toutes ses composantes. Elle s'implique dans l'action sociale et professionnelle des enfants et des jeunes de la rue à travers des activités de maraude, de réinsertion familiale et sociale des enfants, d'hébergement et de formation professionnelle.
- **La Communauté du Chemin Neuf (CCN)**, créée en 2005, a pour objectif l'aide sociale et éducative à l'enfance en difficulté, à travers l'accompagnement psychosocial des enfants des rues, la formation professionnelle des jeunes et l'aide à la parentalité.

En plus des commanditaires, les autres partenaires d'Apprentis d'Auteuil au Cameroun (le Foyer de l'Espérance) et en République Démocratique du Congo (Aide à l'Enfance Défavorisée - AED, Jeunes au Soleil - JOS, Vivre et Travailler Autrement - VTA) seront associés à l'étude (entretiens, groupes de discussion, etc.).

Justification de l'étude

Cette étude sera réalisée dans les pays opérationnels du Programme ARCADE : au **Cameroun (Douala et Yaoundé)**, en **République du Congo (Brazzaville, Pointe Noire et dans la Bouenza)** et en **République Démocratique du Congo (Kinshasa)**. Les lieux plus précis à privilégier seront discutés au préalable avec les commanditaires.

Objectif général : Réaliser 3 études pays ainsi qu'une synthèse d'analyse régionale comparative permettant de dresser le profil des enfants en situation de rue en Afrique Centrale sous l'angle socio-anthropologique.

Ceci afin de :

- Permettre à chacun des partenaires de connaître davantage la situation, d'identifier les facteurs sociaux ou anthropologiques qui pourraient permettre aux enfants de ne pas se retrouver dans la rue, où d'en sortir une fois qu'ils y sont, de mieux appréhender la législation nationale pour la protection de ces enfants pour sa maîtrise du sujet et d'utiliser cette étude pour ces actions de plaidoyer au niveau national ;
- Permettre à la Direction International d'Apprentis d'Auteuil de mieux documenter la situation des enfants en situation de rue (en complément d'une étude déjà réalisée à Madagascar), d'accompagner ses partenaires dans leurs stratégies de plaidoyer au niveau national et régional et de mener des actions de plaidoyer au niveau international sur la question.

Cette étude permettra de dresser le profil des enfants en situation de rue et de leurs familles sous l'angle socio-anthropologique. Il sera notamment important de :

1. Dresser un profil des enfants en situation de rue :

- Leurs origines et caractéristiques globales ;
- Comment ils ou elles se sont retrouvés dans la rue ;
- Comment ils ou elles survivent dans la rue :

- Pourquoi ils ou elles y restent et depuis combien de temps ;
- Les défis et problématiques rencontrés dans la rue (manque d'accès aux droits et à la protection contre les stigmatisations et violences de la part d'autres enfants, d'adultes voire même des forces de police ou acteurs publics, addictions, etc.)
- Quels seraient les facteurs qui leur permettraient de sortir de la rue ?
- Quelle proportion souhaitent retourner en famille / une réinsertion familiale ?
- Quelle place occupe leur famille dans leur vie de rue ?
- Quel avenir envisagent-ils ou elles ?
- Un focus spécifique devra être fait sur les jeunes filles en situation de rue.

2. Faire entendre la voix des enfants en situation de rue sur ce qu'ils ou elles pensent qu'il faudrait changer pour permettre la réalisation des droits des enfants en situation de rue et quels messages ils ou elles souhaiteraient faire passer à leurs familles, aux communautés, aux policiers et aux autorités.

3. Répertorier les données chiffrées existantes au niveau local ou national sur les enfants en situation de rue (données étatiques, d'instances internationales ou de réseaux associatifs)

4. Dresser un état des lieux du contexte législatif national et régional et des instances publiques œuvrant à la protection de ces enfants :

- Existe-t-il une ou des lois spécifiques à la Protection des enfants ? Ces législations disposent-elles de décrets d'application, de budgets pour leur mise en œuvre ?
- Les enfants en situation de rue sont-ils spécifiquement cités dans ces législations et si oui, comment ?
- Quelles sont les instances nationales en charge de la protection des enfants en situation de rue ? (instances gouvernementales, judiciaires, policières, sociales, etc.)
- Quelles sont les problématiques rencontrées par ces instances nationales pour assurer leur rôle de protection des enfants en situation de rue ?
- Comment le Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant aborde la question des droits des enfants en situation de rue ? Y a-t-il des résolutions spécifiques produites en la matière ?
- Est-ce que les enfants connaissent les structures d'accueil locales ? Quelles sont les normes réglementaires sur lesquelles reposent ces structures ?
- Y a-t-il un lien effectué par les autorités entre les enfants en situation de rue et la situation de leurs familles ?

Description de la mission

Il est attendu qu'une étude soit réalisée pour chacun des trois pays (Cameroun, République du Congo, République Démocratique du Congo), afin d'approfondir les recherches sur chaque contexte, et d'en dégager également une synthèse d'analyse régionale comparative sur les enfants en situation de rue en Afrique Centrale. Pour ce faire, il sera important de garder une cohérence sur la conduite de ces trois études et d'harmoniser les outils et démarches qui seront utilisés.

Les différentes étapes à prévoir par l'équipe de consultance seront :

a. Consulter les parties prenantes

L'équipe de consultance mènera des entretiens avec Apprentis d'Auteuil et ses partenaires au Cameroun, en République du Congo et en République Démocratique du Congo afin d'échanger sur la documentation existante à leur niveau, sur leurs expériences de terrain et identifier les acteurs pertinents à interviewer.

b. Récolter et analyser la documentation existante sur le sujet

Un certain nombre de rapports, d'études et d'ouvrages sur le sujet sont disponibles au sein des organisations partenaires ou réalisés par des organisations internationales. De même, une étude socio-anthropologique et une étude juridique ont été réalisées sur les enfants en situation de rue à Madagascar. Il s'agira de les consulter attentivement pour identifier les données pertinentes, les axes qui y sont étudiés mais aussi les données manquantes qu'il faudrait aller rechercher.

c. Identifier les interlocuteurs à interviewer

Plusieurs catégories d'acteurs seront à interviewer :

- Les Organisations de la société civile (OSC) qui accompagnent des enfants en situation de rue (en premier lieu les partenaires de l'étude, mais aussi d'autres organisations),
- Des organisations internationales (comme l'UNICEF, l'Organisation internationale pour les migrations -OIM si pertinent)
- Des autorités et/ou instances gouvernementales en charge des affaires sociales, de la police, de la justice, de la jeunesse, l'Institut National de Travail Social, etc.
- Des enfants en situation de rue devront également être consultés et leurs propos retranscrits dans l'étude à la fois sous forme directe (témoignages, citations) et indirectes (analyse globale des témoignages/ groupes de discussion avec les enfants). En plus des difficultés qu'ils ou elles rencontrent, l'étude sera attentive à répertorier quelles demandes les enfants voudraient faire passer aux autorités et ce qu'il faudrait changer pour permettre l'application des droits des enfants en situation de rue dans leur pays.
- Des familles dont les enfants se trouvent en situation de rue.

c. Préparer les outils d'enquête

Un guide d'entretien ou de groupes de discussion et des outils d'enquête adaptés à chaque public sera préparé au préalable par l'équipe de consultance et validé par les commanditaires.

Une attention particulière sera portée aux méthodes d'animation ainsi qu'à la sécurité des enfants interviewés, en n'indiquant pas leur identité et en adoptant une posture adaptée à ce profil d'enfants (adaptation du langage, mise en confiance, etc.).

d. Collecte de données dans les 3 pays ciblés

Les enquêtes se dérouleront dans **les villes de Kinshasa, Douala, Yaoundé, Brazzaville, Pointe Noire et dans la Bouenza**. Les lieux plus précis à privilégier pourront être discutés au préalable avec les commanditaires.

e. Synthétiser les résultats

Les résultats seront synthétisés dans des rapports spécifiques à chaque pays ainsi que dans un rapport global, accompagné d'un set de données. Ils seront présentés aux commanditaires lors d'un atelier de restitution.

Méthodologie

L'équipe de consultance est libre de proposer une méthodologie qui réponde aux besoins de la mission et à ses compétences.

Elle devra cependant veiller à :

- Proposer une méthodologie rigoureuse d'enquête et d'analyse de données ;
- Établir des comptes-rendus synthétiques systématiques des différentes rencontres et réunions organisées ;
- **Prévoir des temps d'échanges réguliers, un bilan à mi-parcours et en fin de mission avec notamment la remise d'un rapport intermédiaire pour commentaires par les commanditaires ;**
- Garantir la cohérence et l'harmonisation entre les trois études pays et la synthèse d'analyse régionale.

Livrables attendus

- **Documentation existante collectée** (en format électronique + liens vers ressources en ligne le cas échéant)
- **Grilles d'entretiens des parties prenantes, liste des personnes interrogées et comptes-rendus des entretiens ou groupes de discussion**
- **Outil de collecte de données**
- **3 rapports pays de 20 pages maximum (hors annexe):**
 - Introduction et méthodologie utilisée
 - Analyse par pays du profil socio-anthropologique des enfants en situation de rue avec un focus spécifique sur les jeunes filles en situation de rue
 - Témoignages et messages directs des enfants consultés
 - Etat des lieux des données chiffrées existantes dans chaque pays
 - Etat des lieux du contexte législatif national et régional et des instances publiques œuvrant à la protection de ces enfants
- **Une synthèse d'analyse régionale sur le phénomène des enfants en situation de rue en Afrique Centrale.** (sous format word) de 30 pages maximum hors annexe.
- **Synthèse du rapport définitif** : il sera demandé à l'équipe de consultance de rédiger une synthèse en format Power point (de 10 pages maximum) qui sera présentée en atelier et qui fera ressortir les données de chacun des trois pays.

Modalités de transmission des livrables : **les livrables seront transmis au format électronique.**

Profil des candidates et des candidats

Compétences attendues :

- Profil de sociologue et/ou anthropologue et/ou travail social ;
- Connaissance fine du contexte en Afrique centrale et en particulier du Cameroun, de la République du Congo et de la République Démocratique du Congo ;
- Expérience préalable de travail sur le sujet des enfants en situation de rue ;
- Expérience préalable dans la réalisation d'enquêtes qualitatives et quantitatives ;
- Excellentes capacités orales et rédactionnelles en français ;

- La maîtrise au sein de l'équipe du lingala, de l'ewondo, du ffulde de l'anglais serait un plus afin que le recueil de la parole des enfants se fassent dans leur langue d'origine. La maîtrise du kituba, du kikongo, du munukutuba et/ou de l'anglais/pindgin en fonction des pays serait également un avantage.

A défaut, le prestataire de l'étude devra prévoir à ses frais le recours à des services de traduction certifiés.

- Equipe de consultance constituée à minima de consultants locaux de chaque pays opérationnel.

Période et durée de la mission

La conduite de l'étude est attendue **entre mars et juin 2024** avec une remise des premiers rapports intermédiaires (3 rapports d'étude par pays et une synthèse d'analyse régionale) pour le 30 juin 2024. Après relecture de la part des commanditaires, des demandes de compléments pourront être faites avant remise des rapports finaux et de la synthèse Power point.

La réception des rapports finaux et des livrables est attendue au plus tard le 30 septembre 2024.

L'équipe de consultance est libre de proposer le nombre de jours de terrain et nombre de jours totaux en fonction de la méthodologie proposée et de sa localisation.

Voici le calendrier prévisionnel :

Activité	Date
Publication de l'offre	22 Janvier 2024
Sélection des candidatures et entretiens avec les cabinets pré-sélectionnés	26 Février 2024
Début de la réalisation de l'étude	18 Mars 2024
Fin de la réalisation de l'étude	Septembre 2024

Documents à présenter par l'équipe de consultance candidate

Une offre technique comprenant :

- Une note de compréhension des termes de référence et de présentation de la méthodologie utilisée ;
- Les références et expériences de l'équipe de consultance ;
- Le calendrier prévisionnel d'intervention ainsi qu'une estimation des charges en personne/jours.

Une offre financière :

Il est demandé à l'équipe de consultance de faire dans son offre une proposition budgétaire détaillée et de préciser la répartition des jours de travail entre les différentes tâches et en fonction des pays.

Tous les frais d'étude devront être inclus dans le budget, y compris le transport local et/ou international et les éventuels frais d'organisation des groupes de discussion ou autres activités (transports des participants, collation pour les enfants, etc.).

L'offre financière devra comporter le budget global (Hors Taxe et Toutes Taxes Comprises) en dollars, en XAF et/ou en euros.

Le montant global de l'offre ne pourra pas excéder 40 000 euros TTC.

Pour répondre à cet appel d'offre : merci d'adresser votre offre technique et financière par e-mail sous la référence « Etude ESR Afrique centrale » au plus tard le 18 février 2024 à amelie.clarigo@apprentis-auteuil.org et claire.de-grave-basset@apprentis-auteuil.org